



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Deuxième Commission de l'Assemblée générale

Point 23 a) de l'ordre du jour : Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Nations Unies, 18 octobre 2010

DECLARATION du Chargé de liaison, M. Alessandro Motter

Madame la Présidente,

La présente session de l'Assemblée générale marque la fin de la décennie du Programme d'action de Bruxelles. Les préparatifs avancent bien et un nouveau programme mondial devrait voir le jour à la quatrième conférence qui se tiendra l'année prochaine à Istanbul. Je saisis cette occasion pour reprendre l'ensemble de la question sous l'angle parlementaire.

Si la situation des PMA s'est améliorée, il reste néanmoins encore beaucoup à faire. C'est une simple question d'arithmétique : au rythme actuel, il faudra encore plusieurs décennies pour que la catégorie des PMA disparaisse complètement. Nous devons et nous pouvons faire mieux en planifiant correctement les choses et en investissant toutes les ressources nécessaires et affichant la volonté politique qui s'impose.

Le Programme d'action de Bruxelles était bien conçu mais, dix ans plus tard, avec les réussites et les échecs que cela suppose, nous devons nous doter d'un plan beaucoup plus solide, à la mesure des défis qui attendent les PMA dans une économie mondiale en mutation, un plan qui tienne compte du rôle de tous les acteurs impliqués dans le processus de développement. Les gouvernements ne peuvent pas le faire seuls. Pour nous, cela signifie d'abord que le nouveau plan devra remédier à une carence manifeste du Programme de Bruxelles, qui ne disait absolument rien du rôle des parlements des pays sans développés qu'en développement pour favoriser la renaissance des PMA sur tous les fronts : social, économique et politique.

Lors d'une récente session d'information sur la PMA IV que nous avons organisée avec nos membres à Genève, le Haut Représentant, M. Diarra, a noté qu'il y avait eu « des évolutions de plus en plus positives au sein des PMA, en direction d'une meilleure gouvernance ». Evidemment, c'est un pas dans la bonne direction. Néanmoins, si l'on veut que la situation continue à évoluer, il faut prendre conscience que les PMA ne pourront mobiliser leurs propres ressources humaines, naturelles et financières au profit du développement et tirer le meilleur parti de l'appui extérieur que lorsque leur principal organe de décision, le Parlement, jouera son rôle légitime dans le processus de développement.

Madame la Présidente,

Avec leurs fonctions budgétaire, législative ainsi que de représentation et de contrôle, les Parlements occupent une position centrale dans l'élaboration, la mise en œuvre et le réexamen de **tous** les engagements internationaux, et pas uniquement de ceux qui concernent les PMA. On ne saurait trop insister sur l'importance d'inclure les Parlements dans les affaires nationales et internationales.

La bonne gouvernance est une condition fondamentale pour le développement durable. L'institution parlementaire est en effet essentielle à la bonne gouvernance et par extension, au développement. Les parlements ont le pouvoir d'intégrer les objectifs du nouveau programme d'action dans les stratégies nationales de développement et de demander des comptes à leur gouvernement sur la mise en œuvre de ces stratégies.

Pour ce qui est de la bonne gouvernance, les parlements continuent à devoir faire face à de nombreuses difficultés. Dans nombre de PMA, ils continuent à être considérés comme des chambres d'enregistrement et, faute de capacités, il leur est difficile de prendre part aux activités nationales et internationales. Si l'on veut pouvoir donner une dimension parlementaire au nouveau programme d'action, il est essentiel que les exécutifs des PMA soutiennent les parlements en leur donnant les moyens de remplir leurs fonctions. Il en va de même pour les donateurs et autres partenaires du développement.

Instance chargée au premier chef du volet parlementaire de la PMA IV, l'UIP encourage les parlements à apporter une dimension parlementaire au processus. Ils ont relevé le défi et nombre d'entre eux ont participé aux examens nationaux et régionaux du Programme d'action de Bruxelles. La réunion d'information que j'évoquais il y a quelques instants a permis aux parlements de réfléchir au rôle qu'ils avaient joué dans ce processus jusqu'à présent et de discuter des questions qu'ils souhaitent voir traiter en priorité dans le nouveau programme d'action.

Pour commencer, les parlements ont pris conscience qu'ils devaient participer à toutes les activités de développement et pas uniquement à celles qui ont trait à la bonne gouvernance. Il faut bien comprendre que la réalisation des objectifs de développement nécessite l'appui des parlementaires, en leur qualité de représentants du peuple. Les parlements sont indispensables pour permettre aux citoyens d'adhérer au programme d'action.

Ensuite, les parlements ont estimé que le Programme d'action de Bruxelles ne prenait pas suffisamment en compte la situation des « Etats fragiles ». Il n'est pas possible d'avoir un seul et unique programme et il faut que celui-ci tienne compte des caractéristiques propres aux différents PMA et y réponde.

Enfin, si les parlements doivent assurer la mise en œuvre du nouveau programme d'action, il faut que leur mandat figure dans ledit programme. Si leur rôle est officiellement reconnu, les parlements disposeront d'un nouvel outil pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent.

Madame la Présidente,

C'est la première fois que les parlements sont associés aussi tôt au processus de planification. La réunion d'information faisait partie d'un ensemble d'activités organisées par l'UIP en amont du Forum parlementaire - rencontre officielle - qui sera organisé avec le partenariat du Parlement du pays hôte (la Grande Assemblée nationale) à la veille de la Conférence. Aujourd'hui, l'UIP encourage les parlements des PMA à entamer sans tarder des discussions avec le gouvernement de leur pays afin de s'assurer que leurs points de vue seront bien pris en compte dans le nouveau programme d'action. L'UIP se réjouit à l'idée de travailler avec l'ONU et les organismes partenaires tout au long du processus et espère contribuer à alimenter les discussions dès leur commencement.

Bien qu'il reste encore des obstacles à surmonter, une dynamique parlementaire est en train de naître dans ce processus. Nous avons travaillé dur pour y parvenir et nous espérons que vous nous soutiendrez dans cette démarche durant les prochains mois.

Je vous remercie.